



Session des 10– 11 et 12 février 2015

Organisation : Sgen-CFDT

Intervenant : Pierre-Marie Rochard

Débat : Action Revendicative

La fédération est d'accord avec la tonalité de la note d'action revendicative

Pour reprendre les termes de la note, l'année 2015 a démarré avec le « coup de massue » des attaques terroristes et de la réaction citoyenne que l'on sait. Dans nos champs professionnels, ces événements se sont poursuivis par la mobilisation de l'école pour les « valeurs de la République ». Le plan annoncé par le ministère à la suite des vœux présidentiels aux acteurs de l'éducation, a révélé les ambiguïtés de la démarche.

Après les attentats du 7 janvier, l'école s'est donc retrouvée mobilisée dans la réponse républicaine face à la violence et à l'intolérance. Il faut d'abord y voir un signal positif. Cela montre que le pays ne cède pas aux mirages d'une réaction uniquement sécuritaire et conserve une ambition éducative.

Nous nous sommes félicités dans un premier temps de voir le gouvernement privilégier une réponse éducative plutôt que répressive. Avec le recul, on ne peut que frémir en pensant ce qu'aurait été la réaction politique avant 2012... avec les débordements sécuritaires et les facilités démagogiques qu'on peut imaginer.

L'essentiel des mesures présentées relève certes plus de l'incantatoire que de nouveautés effectives mais elles traduisent le **choix heureux de confirmer la mission éducative de l'école.**

Pour autant, la **fédération Sgen-CFDT a fait valoir des motifs de préoccupation** face aux travers politiques et sociaux que les expressions autour du plan ont progressivement révélés.

En premier lieu, l'inquiétude de voir **l'école chargée à elle seule de reconstruire le lien social** dans un pays qui continuerait de délaissé la politique de la ville et son réseau de travailleurs sociaux – la querelle autour des propos de M. Valls sur « l'apartheid » n'a été à ce titre qu'à moitié rassurante.

L'état de la société française aujourd'hui est aussi le résultat des politiques sociales et de la ville en déshérence depuis plus de 20 ans. (Fracture sociale en 1995, émeutes en 2005..).

C'est bien la facture de ces abandons que nous payons aujourd'hui. C'est une facture que l'école ne peut pas régler à elle toute seule...

Cette affaire révèle un rapport à la jeunesse en France qui est particulièrement inquiétant.

Cela s'est d'abord traduit par une **obligation faite à l'école de pratiquer de façon générale une minute** de silence et des débats à l'école que l'on n'a pas exigés avec la même force partout ailleurs.

On s'est offusqué des réactions provocatrices ou des refus de certains élèves... comme si les jeunes devaient être plus exemplaires que les adultes, comme si la jeunesse devait renvoyer à la société toute entière une image rassurante qu'elle ne trouve pas dans son fonctionnement normal.

Ce faisant on oublie qu'on ne peut, dans un lieu d'éducation exiger des enfants et de jeunes d'être déjà des adultes accomplis. Ce glissement nous amène à manquer complètement la dimension éducative de l'école et à vouloir exclure les « petits refuseux » de la minute de silence... alors qu'au contraire, c'est en leur direction que le plus important travail doit être fait. Il est nécessaire de réaffirmer que le message d'intégration républicaine s'adresse à toute la jeunesse, sans exception. Les jeunes qui ont tenu des propos qui nous choquent ou nous blessent, font bien partie de la communauté scolaire, et ils ont peut-être plus que les autres besoin de cet effort d'intégration républicaine.

Enfin, cette focalisation sur l'école et ce rapport biaisé à la jeunesse se répercutent sur les personnels. Ce n'est pas l'école qui se retrouve en 1ère ligne. Ce sont les personnels enseignants et d'éducation qui sont exposés. Chargés à la fois d'incarner dans leur comportement les valeurs républicaines – des citoyens parfaits- d'incarner l'intransigeance de ces valeurs vis à vis des élèves... tout en étant empathiques et intégrateurs vis à vis des mêmes. On leur impose d'incarner toutes les contradictions du discours politique et de la posture collective. Tout cela sans formation adéquate (en particulier continue) et sans organisation pertinente des collectifs de travail (et des établissements)

Cette situation amène la fédération à avoir des points de vigilance : **la réforme du collège, la laïcité et la gouvernance.**

- **La réforme du collège doit être ambitieuse et engagée sans tarder.** Le collège est à la fois un lieu de cristallisation des inégalités sociales en inégalités scolaires, et le lieu d'une grande souffrance des personnels. Il est urgent de construire un collège qui mobilise les personnels et construise des parcours éducatifs adaptés aux élèves, pour tenir une des premières promesses de la République : l'égalité.

- **La laïcité qui doit être défendue comme principe essentiel de notre République, mais, dans nos champs professionnels, elle doit impérativement être éducative et ouverte.** Ouverte parce qu'elle est, en milieu scolaire peut-être plus qu'ailleurs, un principe qui vise d'abord à vivre ensemble, à favoriser la mixité sociale, et surtout pas à exclure. Éducative parce

qu'elle s'adresse à des jeunes, en cours de construction et d'émancipation, qu'il faut gagner par un travail de conviction et de raison plutôt que par des postures autoritaires.

- **La gouvernance** : Aujourd'hui, dans nos champs professionnels, la mise en œuvre des réformes et le bon fonctionnement du service public sont plus souvent empêchés par une gouvernance trop verticale et injonctive, source d'inefficacité collective et de démobilisation des personnels. Rien de significatif ne sera fait ni pour les usagers ni pour les personnels tant que l'on n'aura réglé ce problème.

Un bilan des élections professionnelles.

Ces élections ont été globalement douloureuses pour nos équipes : nous avons beaucoup d'ambition, nous avons été bien soutenus par les URI et la Confédération, mais, malgré des progressions nettes et de belles réussites dans la Recherche, l'Enseignement Supérieur, les CROUS ou à Jeunesse et Sports, nous enregistrons une baisse d'un point dans l'Éducation Nationale. La déception a donc été cruelle pour nos équipes, mais elles sont déjà prêtes à se remettre au travail et se lancer dans le vaste chantier de réflexion sur notre projet et de remise à plat de nos fonctionnements que vient de décider notre Conseil fédéral. L'envie de gagner en 2018 est donc là, c'est à nous de savoir y répondre.

Cependant, je ne peux que reprendre l'interrogation d'un précédent intervenant sur les rapports entre la CFDT et la Fonction Publique d'Etat, où notre Confédération peine à se développer. Certes, notre position sur la décentralisation ou sur la réforme de l'Etat nous distingue de syndicats « maison » comme la FSU ou l'UNSA et de syndicats anxiogènes comme FO. Mais il nous semble aussi nécessaire de réfléchir à la façon dont la CFDT peut porter un discours plus incisif sur les politiques publiques elles-mêmes – politiques éducatives, politiques de recherche, politiques de formation – pour à la fois être plus visible en tant que Confédération dans nos champs professionnels, et pour montrer à nos collègues qu'elle défend leurs missions et des valeurs qui donnent sens à leur travail.

Pour conclure, la syndicalisation

La clôture laisse présager une baisse autour de 1 % qui peut s'expliquer par deux raisons :

- la période électorale au cours de laquelle les militants ont été occupés à faire campagne et à faire voter
- des problèmes techniques internes et externes sur lesquels je ne m'étendrai pas ici.

Comme tu l'as dit Laurent, le regroupement des responsables de développement en mars 2015 sera une étape importante de bilan et d'élaboration de nouvelles perspectives...